

**TRAME VERTE ET BLEUE
GRAND EST**

EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ


FICHE EXPERIENCE TRAME VERTE ET BLEUE
Programme d'animation territoriale et intégration de la TVB dans le futur SCoT du Massif des Vosges
OBJECTIFS

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Décliner le SRCE Lorrain à l'échelle locale.
- Mobiliser les acteurs autour de sa mise en œuvre.
- Sensibiliser et informer sur la TVB.
- Développer et accompagner les actions locales.

CONTEXTE DU PROJET

La déclinaison du SRCE dans les documents de planification et d'urbanisme avec un degré de « prise en compte » des éléments régionaux est obligatoire. Il s'agit donc d'anticiper ces aspects afin de les intégrer dans les réflexions stratégiques, en particulier avec le futur SCoT Massif des Vosges. Un temps de la concertation et de l'assimilation de ces enjeux par les élus et les gestionnaires de l'espace est nécessaire. Aussi, le PETR souhaite créer un effet levier entre la phase de diagnostic et la mise en œuvre opérationnelle d'actions de préservation/gestion/restauration des continuités écologiques identifiées.

RESUME DU PROJET

Les étapes du projet sont les suivantes :

- Etudes complémentaires de connaissance de l'occupation du sol et de l'état des milieux naturels.
- Accompagnement des aménageurs privés ou publics (mise en place d'une cellule d'accompagnement et préparation de l'intégration de la TVB dans le futur SCoT).
- Accompagnement d'actions sur les secteurs prioritaires aux côtés des porteurs de projet.

POUR EN SAVOIR PLUS

Contact du porteur : Pauline BARRIER

Fonction : Chargée de mission TVB

Nom et adresse postale de la structure : Pays de la Déodaté, Maison de la Solidarité, 26 rue d'Amérique, 88100 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 03 29 56 88 64

E-mail : pbarrier@deodatie.com

Site internet : <http://www.deodatie.com/fr/information/7665/trame-verte-bleue>

Nom du porteur du projet

Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays de la Déodaté

Territoire

Vosges

Type de milieu

Milieux forestiers, prairiaux et humides

Thématique / actions

Déclinaison et intégration de la TVB à l'échelle locale

Coût du projet

184 750 € HT

Durée du projet

3 années, de 2018 à 2020

Partenaires techniques

PETR du Pays de Remiremont et communautés de commune membres des deux PETR

Montant subvention AMITVB

146 750 €

Date de création de la fiche
18/12/2018

Date de dernière mise à jour
18/06/2020



RESULTATS

Les objectifs sont en bonne passe d'être atteints, tant en termes d'apport de connaissance que de prise en compte opérationnelle. Sur ce territoire aux forts enjeux, avec un réel passif en faveur de l'environnement et du paysage, l'aspect « biodiversité » impulsé par la TVB a ainsi pu compléter voire décupler cette dynamique locale :

- Finalisation de cartes des zones humides potentielles et des zones humides TVB potentielles, disponible fin 2019.
- 10 000 ha de réservoirs prairiaux évalués, dès fin juin 2019, selon leur état de conservation permettant de hiérarchiser les types d'actions
- Plus de la moitié des communes accompagnées (80 communes) dans l'intégration de la TVB dans leur document d'urbanisme
- Animation sur les prairies dans le cadre du FIG 2018 en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Vosges et le PNRBV à l'occasion du concours « Prairies fleuries ». Cette animation très réussie a permis de mobiliser élus, techniciens, agriculteurs et citoyens sur la question du maintien qualitatif et quantitatif des prairies de montagne. Cette animation est la première d'un cycle de 10 animations à destination des élus et grands publics sur 2019 – 2020 (programme en cours de réalisation).
- Prise en compte d'un réservoir prairial dans le cadre d'un aménagement de ZAE. Un partenariat entre le CAUE des Vosges, le PETR et l'aménageur a pour objectif de présenter un aménagement « exemplaire » afin d'en faire la promotion sur le reste du territoire.
- En filigrane, toutes les occasions pour sensibiliser les élus du territoire ont été saisies avec des présentations de la TVB et du service d'accompagnement des Pays dans les instances décisionnelles, des réunions (COPIL, COTECH...)

Difficultés et freins rencontrés : Par ses statuts, le PETR n'est pas compétent pour porter des actions opérationnelles de restauration/préservation ce qui entraîne une multiplication des acteurs à coordonner.

Opportunités : Cette thématique étant très transversale et d'actualité, elle a reçu un bel écho sur le territoire, notamment sous l'angle de l'adaptation au changement climatique et la préservation du cadre de vie.

Leviers : L'animation et la disponibilité de l'animateur pour travailler en amont des projets permet de ne pas alourdir les procédures et d'apporter une réelle plus-value. En effet, même si certaines collectivités sont mobilisées, elles ne savent pas par où commencer.

ENSEIGNEMENTS A TIRER

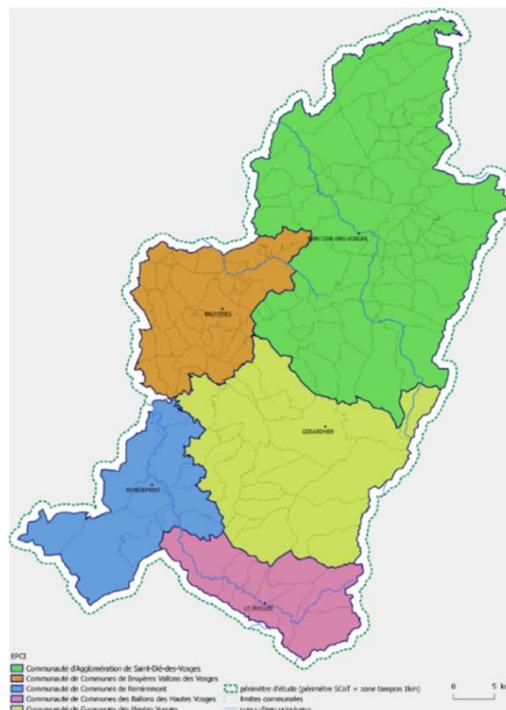
L'appui des techniciens intercommunaux et des partenaires a été un réel point fort et le sera d'autant plus lors de la mise en œuvre d'actions. Point faible, l'hétérogénéité des dynamiques intercommunales que nous devons moduler.

MOYENS

1,25 ETP sur 3 ans sur la thématique
Financements par actions (zones humides potentielles, diagnostic agro-environnemental, communications...)

COMMUNICATION REALISEE SUR LE PROJET

Un site est dédié à la thématique, une newsletter du Pays a rendu compte de l'état d'avancement du projet, une plaquette sur les animations et l'accompagnement proposé par le Pays.



CONTACTS APPEL A PROJETS TVB GRAND EST

tvb@grandest.fr